

taire avant qu'il soit prêt à accepter les principes de base internationaux et à reconnaître les droits de l'homme?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je répondre au député en reprenant les mots que m'ont adressés le modérateur de l'Église unie, le président de la Conférence catholique canadienne et le primat de l'Église anglicane: Nous mettons le gouvernement en garde contre une reconnaissance hâtive d'un régime inconstitutionnel. C'est aussi l'avis du gouvernement canadien. Voilà pourquoi nous n'avons pas encore accédé à la demande d'une reconnaissance immédiate de la part du gouvernement chilien. Comme le premier ministre l'a dit hier, nous suivons les événements de très près; d'après notre politique, notre reconnaissance, si nous l'accordons, n'entraîne pas notre approbation. Nous voulons être sûrs de traiter en toute confiance avec un gouvernement qui détient les rênes du pouvoir.

M. Brewin: Comme la déclaration des hommes d'église invite en outre le gouvernement à venir en aide à tous les réfugiés chiliens, y compris ceux qui voudront peut-être venir au Canada, le ministre nous dirait-il quelle est la politique du gouvernement à cet égard et s'il est prêt à donner asile aux victimes de ce coup d'État?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la Chambre sera intéressée d'apprendre que quelques Chiliens ont cherché asile à notre ambassade à Santiago. Trois adultes et un enfant s'y trouvent actuellement, et nous espérons pouvoir obtenir un sauf-conduit pour eux car ils désirent se rendre au Mexique. Nous n'avons jusqu'ici reçu aucune demande de la part de Chiliens désireux de venir au Canada, mais étant donné la réputation du gouvernement canadien à l'égard des réfugiés, venant tout aussi bien de l'Ouganda, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie que de nombreux autres pays du monde, nous considérerons avec beaucoup de bienveillance les demandes de ce genre qui pourraient nous être adressées.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député de Greenwood qui désire poser une dernière question supplémentaire, après quoi ce sera le tour du député de Témiscamingue. Je crois que quelques députés veulent encore poser d'autres questions supplémentaires à celle qu'a posée le député de Vancouver-Sud. Nous reviendrons à ce sujet dès que nous aurons terminé la première série de questions.

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement entend saisir la commission compétente des Nations Unies du problème du nombre considérable de personnes qui sont détenues par le régime militaire chilien en attente de leur procès devant un conseil de guerre et qui sont ainsi privées du droit fondamental de subir leur procès devant les tribunaux? Le gouvernement portera-t-il cette question devant la commission compétente des Nations Unies?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je pense que le gouvernement cubain a déjà porté cette question et d'autres connexes à l'attention du Conseil de sécurité, et que le débat sur cette questions débute aujourd'hui.

Questions orales

● (1420)

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

QUESTION RELATIVE À L'AJOURNEMENT

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il donner quelques indications à l'effet de savoir si nous devons déménager de nouveau nos familles pour la continuation de la présente session afin de permettre aux conservateurs progressistes de faire de la «politicaillerie», ou bien nous sera-t-il possible de reprendre nos vacances parlementaires?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, comme chacun le sait, cette question sera discutée entre les leaders parlementaires des divers partis. Je suis content de connaître à l'avance l'attitude du parti créditiste. Le leader parlementaire suppléant du gouvernement, le ministre de la Justice, doit rencontrer d'ici 24 heures, je crois, les leaders des autres partis.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur j'aimerais poser une question supplémentaire au leader de la Chambre. Voudrait-il dire au chef du Crédit social que s'il pense que ses collègues ont besoin d'un plus long congé, il a le droit de présenter une motion en ce sens.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PRIX DU PÉTROLE CANADIEN DESTINÉ AUX RAFFINERIES DE CHERRY POINT EN CAS D'ABANDON DU PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je crois que je ferais mieux d'adresser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures puisque le premier ministre n'accepte pas de se faire interroger à ce sujet. Lors de ses conversations avec le secrétaire d'État des États-Unis, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il mentionné que le Canada fournirait du pétrole aux raffineries du nord-ouest de la côte du Pacifique, dans la région de Cherry Point et que ce pétrole serait assujéti aux droits de sortie?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les droits de sortie représentent la différence entre les prix américains et les prix canadiens, mais je suis certain que le gouvernement des États-Unis comprend, même si le chef de l'opposition ne le comprend pas, que le prix aurait été le même avec ou sans droits de sortie.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je conclus que la réponse est oui, même si le ministre s'est amusé à contourner la question. J'aimerais demander au ministre quelles garanties il est prêt à donner au secrétaire d'État des États-Unis pour ce qui est du prix auquel le Canada fournira du pétrole aux raffineries du nord-ouest de la côte du Pacifique. Sera-ce le même que le prix intérieur pour du pétrole déchargé à Montréal, plus les droits d'exportation, comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a indiqué récemment? Sinon, qu'est-ce que le ministre a l'intention de proposer au secrétaire d'État des États-Unis pour ce qui est du prix à établir?